

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 24 avril 2013

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Daniel SCHOETZ

Conseillers présents : **8**

SEANCE du 7 mai 2013

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Patrick GRESSER, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH

Procuration : Néant.

Il est demandé aux conseillers si l'ordre du jour peut être modifié pour ajouter trois points supplémentaires : modification du Plan Local d'Urbanisme ; signature d'une convention de rétrocession de la voirie du périmètre de l'AFUL ; création de poste. Il n'y a pas d'objections.

Délibération n° 2013/18

Objet : Délibération modificative n° 1 – budget principal

Vu la délibération du conseil municipal n° 2013/09 du 7 mars 2013 adoptant le budget principal ;

Considérant qu'une partie des travaux qui ont été effectués pour l'aménagement de l'entrée sud du village doivent être remboursés par le Conseil Général du Bas-Rhin ; que le paiement de ces travaux n'ont pas été faits grâce au compte budgétaire adéquat l'année dernière ; que c'est également un compte erroné qui a été crédité cette année pour le remboursement de la somme par le département ; qu'il est donc nécessaire de faire une délibération modificative ;

Le conseil municipal, entendu les explications du maire et après en avoir débattu, et à l'unanimité des présents :

MODIFIE le budget comme suit :

Création de crédits supplémentaires aux comptes suivants :

Dépenses	Article 4581 Opération sous mandat - dépenses	+ 38 155 €
Recettes	Article 4582 Opérations sous mandat - recettes	+ 38 155 €

La section d'investissement présente donc un budget cumulé de 227 639 € et la section de fonctionnement reste inchangée avec un budget cumulé de 224 700 €.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 7 mai 2013.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 13 mai 2013.

Le Maire
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 24 avril 2013

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Daniel SCHOETZ

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 7 mai 2013

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Patrick GRESSER, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Marcel NORTH

Procuration : Néant.

Délibération n° 2013/19

Objet : modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 3 avril 2009, modifié le 10 novembre 2011 et le 1^{er} février 2013 ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 2013/11 du 27 mars 2013 relatif au renoncement de la commune à acquérir une partie de parcelle sous emprise réservée ;

Considérant que des travaux d'élargissement de la route départementale 228 ont eu lieu conformément aux prescriptions des services du Conseil Général du Bas-Rhin ; que l'emprise foncière de la commune ont suffi à cet élargissement ; et qu'enfin, les travaux effectués permettent d'accéder à la zone IAU3 conformément au Plan Local d'Urbanisme ;

Considérant que, pour prendre acte du renoncement de la commune d'acquérir une partie de parcelle sous emprise réservée, le Plan Local d'Urbanisme doit être modifié ;

Le conseil municipal, entendu les explications du maire et après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents :

CHARGE le maire de faire modifier, selon les opportunités offertes, le Plan Local d'Urbanisme pour prendre en compte cette nouvelle donnée (suppression de l'emprise réservée B3 sur la parcelle 19 section 17 se situant dans la zone IAU3 du PLU – voir annexe).

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 7 mai 2013.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 13 mai 2013.

Le Maire
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 24 avril 2013

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Daniel SCHOETZ

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 7 mai 2013

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Patrick GRESSER, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Marcel NORTH

Procuration : Néant.

Délibération n° 2013/20

**Objet : signature d'une convention de rétrocession de la voirie du périmètre de l'AFUL
Hinter den Gaerten**

Vu la délibération du conseil municipal n° 2011/51 en date du novembre 2011 adoptant le principe de la constitution d'une Association Foncière Urbaine Libre à laquelle fait partie la commune ;

Vu les statuts de l'Association Foncière Urbaine Libre et notamment son article 6 ;

Considérant que l'objectif de l'AFUL est de permettre le financement d'ouvrages collectifs ; que l'AFUL a pour but de disparaître, qu'il est convenu que la commune récupère la gestion, l'entretien et la propriété de ces ouvrages ;

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, et après en avoir délibéré et à huit voix pour et une abstention:

AUTORISE le maire à signer une convention de rétrocession de la voirie, des espaces verts et des ouvrages collectifs avec l'Association Foncière Urbaine Libre Hinter den Gaerten, représentée par son président.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 7 mai 2013.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 13 mai 2013.

Le Maire
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 24 avril 2013

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Daniel SCHOETZ

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 7 mai 2013

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Patrick GRESSER, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Marcel NORTH

Procuration : Néant.

Délibération n° 2013/21

Objet : création de poste

Considérant que Madame Michèle KRAFT part à la retraite en date du 1^{er} août 2013 ; qu'elle doit écouler ses congés ; il faut donc prévoir son remplacement à compter du mois de juin ;

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, et à l'unanimité des présents :

DECIDE de créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe de 18/35^{ème}, traitement indexé sur la grille indiciaire de la catégorie C, régime indemnitaire applicable, pour les missions suivantes :

- balayage de la voirie communale ;
- entretien des espaces verts ;
- entretien et ménage du bâtiment de la mairie-école, des sanitaires et de la cour de l'école ;

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 7 mai 2013.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 13 mai 2013.

Le Maire
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 24 avril 2013

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Daniel SCHOETZ

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 7 mai 2013

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Patrick GRESSER, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Marcel NORTH

Procuration : Néant.

Informations et discussions

1° Le maire présente l'avancement des travaux connexes relatifs à l'aménagement foncier, agricole et forestier de la commune. Il rappelle que l'offre de l'entreprise RAUSCHER comprenait une tranche conditionnelle de travaux ; il propose donc d'utiliser la somme de 4000 € du budget pour réaliser les enrobés soit de l'aire de retournement près du point d'apport volontaire, soit pour une partie du chemin rural au lieu-dit Lehmgrube.

2° Il est fait un point financier sur les différentes opérations d'aménagement effectuées par la commune : viabilisation de la zone Lehmgrube, aménagement de l'entrée sud du village ; viabilisation du lieu-dit Furtenhaupt – Rue des Prés.

3° Un point sur l'avancement des travaux au cimetière est réalisé : les arbres ont été coupés ; les plantations, le dessouchage, démoussage et la réfection des allées seront réalisés durant les prochaines semaines.

4° Une réunion a eu lieu entre des représentants de la commune, l'architecte TRUMPF et l'Association Sportive et Culturelle de Wintzenheim afin que soit présentée l'esquisse d'extension et de travaux de la salle des fêtes.

Pour extrait conforme, à Wintzenheim-Kochersberg, le 13 mai 2013.

Le Maire,
Alain NORTH